INVITATION À LA PRESSE

Projet de sauvegarde et de valorisation des thermes de Warcq : la Fondation du patrimoine conforte son soutien

En partenariat avec la Fondation du patrimoine, le Conseil départemental a lancé en avril 2018 un appel aux dons, aussi bien d'entreprises que de collectivités et, bien sûr, de particuliers, pour soutenir l'ambitieux projet de sauvegarde des thermes gallo-romains de Warcq.

A ce jour, 87 donateurs ont permis de récolter 10 629 €.

La collecte issue de la souscription publique a donc dépassé les 10% du besoin de financement escompté, ouvrant droit à un soutien supplémentaire de la Fondation du patrimoine, à hauteur de 15 000€.

Ce vendredi 7 juin à 11 heures à l'Hôtel du Département,
Pierre Possémé, délégué régional de la Fondation du patrimoine,
viendra donc officiellement remettre au Président du Département Noël Bourgeois,
un chèque de 15.000€ au profit du projet des thermes gallo-romains de Warcq.

Cette remise officielle sera suivie d'une présentation de l'état d'avancement du projet par Olivier Brun, chef du Service Culture et Patrimoine du Conseil départemental.

L'info en + :

Suite à l'incendie de Notre-Dame, la Mission Bern a décidé de prolonger son opération de doublement des dons au profit du patrimoine. Ainsi, tout don versé au profit des thermes sera doublé jusqu'au 31 décembre 2019 !

Les grandes étapes du projet :

- **Printemps 2017** : fouille du site dans le cadre des travaux préparatoires à la construction de l'A304
- **Janvier 2018** : lancement du projet de préservation et de valorisation en partenariat avec la Fondation du patrimoine
- **16 avril 2018** : lancement officiel de la souscription publique (**www.fondation-patrimoine.org/53110**)
- **10 septembre 2018** : pose de la première pierre du projet
- **8 avril 2019** : 1ère journée des donateurs

Comptant sur votre présence.

ARDENNES
Conseil Départemental